

→ BIENVENUE

À LA CRÈCHE RIBAMBELLE !



LIVRET D'ACCUEIL

crèche parentale

12 RUE DU CENTRE
93260 LES LILAS



CONTACT : 01 48 97 87 06 - CRECHERIBAMBELLE.LESLILAS@GMAIL.COM
[HTTP://WWW.CRECHERIBAMBELLE.COM/](http://www.crecheribambelle.com/)

ENGAGEMENT ET ÉTAT D'ESPRIT

LA CRÈCHE RIBAMBELLE EST UNE CRÈCHE PARENTALE.

POUR LES PARENTS, L'INSCRIPTION DE LEUR ENFANT DANS UNE CRÈCHE PARENTALE REPRÉSENTE UN INVESTISSEMENT IMPORTANT, AUQUEL IL FAUT PRENDRE LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR AVANT DE S'ENGAGER. LA QUALITÉ D'ACCUEIL DES ENFANTS, LA VITALITÉ ET LA PÉRENNITÉ DE LA CRÈCHE DÉPENDENT DE LA PARTICIPATION ACTIVE DE TOU.TE.S.

CE LIVRET D'ACCUEIL A POUR BUT DE DÉCRIRE L'ENSEMBLE DE LA VIE ASSOCIATIVE DE RIBAMBELLE AFIN QUE CHAQUE FAMILLE PUISSE Y PARTICIPER AU MIEUX.

Inscrire son enfant à la crèche Ribambelle, c'est devenir membre actif de l'association de parents. C'est également choisir un lieu d'accueil pour son enfant où la place des parents est reconnue et où ces derniers bénéficient d'une relation privilégiée avec l'équipe pédagogique.

En tant que membre de l'association, chaque parent est convoqué aux assemblées générales et devra participer à la vie du bureau (changement de bureau en mars de chaque année)

Inscrire son enfant à la crèche Ribambelle, c'est également prendre une part active à la vie associative de la crèche en s'engageant à en être pleinement acteur.

Cette participation implique des engagements forts et obligatoires de la part des familles, sans lesquels la crèche ne pourrait fonctionner.

Les parents des 15 enfants qui rejoignent l'aventure Ribambelle partagent les valeurs de la crèche et souhaitent s'engager concrètement dans un mode de garde collectif et collaboratif.

Le fonctionnement est axé sur une forte collaboration entre professionnelles et parents qui implique un engagement associatif important de la part des parents.

Ils sont chargés de faire fonctionner la crèche d'un point de vue administratif et logistique en lien avec les professionnelles.

- une permanence de 4 heures hebdomadaires auprès des enfants.

- La participation obligatoire aux assemblées de parents (AG ou CA toutes les 6 semaines) et aux réunions pédagogiques parents/équipes de professionnelles (1 par trimestre).

- Une participation à 4 week-ends par an est demandée (créneau de 2-3 heures pour les we ménage, bricolage, forum des associations et brocante)

- De multiples aléas et urgences nécessitent souplesse et réactivité de la part des familles.

- De plus, les familles s'investissent soit dans une tâche, ce qui équivaut à environ 3 heures de travail bi-hebdomadaire, soit dans la vie du bureau associatif puisque les parents qui siègent au bureau assument les responsabilités d'employeurs (changement de bureau en mars de chaque année

- réunions préparatoires au CA et travail régulier pour le fonctionnement de la crèche.

Chaque année le collectif se renouvelle. Pour maintenir une continuité dans le temps, les familles quittant la crèche accompagnent les nouveaux arrivants dans leur rôle au sein de la structure.



L'équipe est composée de 6 salariées auprès des enfants.

La crèche est dirigée par une responsable technique, éducatrice de jeunes enfants (EJE). Garante du bon fonctionnement de la crèche, elle partage son temps entre travail administratif (coordination avec les parents, planning, réunions d'équipes et accompagnement professionnel, suivi du projet pédagogique...) et présence auprès des enfants (accompagnement dans leur apprentissage de l'autonomie et de la vie sociale). Elle veille également à l'application des règles de sécurité et d'hygiène et organise l'encadrement et le déroulement de la journée.

L'équipe est complétée par une autre éducatrice de jeunes enfants (EJE), trois assistantes petite enfance et une cuisinière polyvalente.

Chaque assistante petite enfance est référente d'un groupe (bébés/moyens/grands).

Les 2 EJE sont dites « volantes » car elles partagent leur temps entre les deux groupes.

Notre cuisinière prend en charge la confection des repas, tous les jours, sur place, à partir de produits biologiques.

La crèche se donne également une mission d'accompagnement pour les nouveaux professionnels, dans ce cadre nous accueillons tout au long de l'année des stagiaires.

La crèche dispose d'un médecin référent, habilité à donner des conseils et à intervenir en cas de problème. Il ne remplace en aucun cas le médecin traitant de l'enfant mais a davantage un rôle de supervision de la collectivité.

Une psychologue accompagne également les professionnelles lors de leurs réunions d'équipe plusieurs fois par an, elle participe ponctuellement aux réunions pédagogiques.

Des ateliers avec intervenant.e.s extérieur.e.s sont proposés aux enfants au cours de l'année. Contes - Éveil musical - Éveil corporel

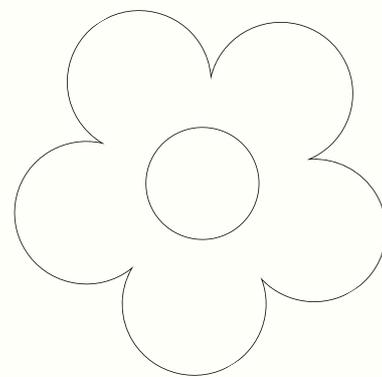
Ribambelle permet l'accueil simultané de 15 enfants répartis en trois sections :

- 3 bébés (N)
- 6 moyens (N-1)
- 6 grands (N-2)

Chaque année, en septembre, 6 nouvelles familles intègrent la crèche chez les bébés et les moyens. Dans certains cas plus exceptionnel (déménagement notamment) une place peut se libérer chez les grands. N'hésitez pas à nous consulter.



INSCRIPTION



LES CONDITIONS SINE QUA NON POUR POSTULER SONT :

1. LA FAMILLE RÉSIDE AUX LILAS (LA CRÈCHE ÉTANT SUBVENTIONNÉE PAR LA MAIRIE DES LILAS)
2. L'ENFANT A AU MOINS 2,5 MOIS EN SEPTEMBRE DE L'ANNÉE D'INSCRIPTION

UNE ATTENTION TRÈS FORTE SERA PORTÉE SUR LA CAPACITÉ DES FAMILLES À :

1. DÉGAGER A MINIMA UNE DEMI-JOURNÉE HEBDOMADAIRE DE PRÉSENCE PHYSIQUE POUR LA CRÈCHE
2. S'INVESTIR EN CONTINU DANS LE COLLECTIF VIA LES MULTIPLES RÉUNIONS QUI SE DÉROULENT CHAQUE MOIS ET QUI SONT LES GARANTES DU BON FONCTIONNEMENT DE LA CRÈCHE.
3. VOULOIR S'INTÉGRER DANS LE COLLECTIF DÉJÀ EXISTANT ET S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHÉ BÉNÉVOLE
4. AVOIR VOCATION À S'ENGAGER SUR DU LONG TERME AU SEIN DE LA CRÈCHE
5. OCCUPER UN BERCEAU À TEMPS PLEIN (5 JOURS/SEMAINE)

QUAND & COMMENT PUIS-JE INSCRIRE MON ENFANT ?

Les inscriptions commencent en janvier et se terminent en mars pour une rentrée en septembre.

Exceptionnellement si une place se libère en cours d'année, une annonce sera mise sur le site internet.

Nous demandons à chaque famille une lettre motivant sa demande et permettant de se présenter, celle-ci sera à envoyer par mail à l'adresse crecheribambelle.leslilas@gmail.com. Une réponse assurant la bonne réception de votre candidature vous sera envoyée, si ce n'était pas le cas n'hésitez pas à nous relancer par mail la semaine qui suit.

Toutes les candidatures seront étudiées par le collectif de parents et pré-sélectionnées selon nos critères pour assurer une cohésion du groupe. Par la suite, en avril, nous rencontrons les familles ayant été présélectionnées durant des entretiens à la crèche avec un parent et une professionnelle. Chaque famille recevra une réponse à leur candidature.

QUELS SONT LES TEMPS D'OUVERTURE DE LA CRÈCHE ?

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (sauf jours fériés).

Pour permettre à votre enfant de prendre le temps de partir et d'échanger avec l'équipe, nous vous demandons d'être présent au plus tard à 18h15.

Généralement, la crèche ferme 4 semaines l'été et une semaine en fin d'année.

QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

En tout premier lieu, l'âge et le sexe de l'enfant. Notre structure est divisée en 3 groupes : bébés (N), moyens (N-1) et grands (N-2).

Des places se libèrent dans chaque groupe en fin d'année : chez les bébés bien sûr, qui passent chez les moyens, mais aussi chez les moyens car nous ouvrons 3 places dans ce groupe et chez les grands en cas de déménagement ou autre...

Les demandes d'anciens parents de la crèche ou de familles ayant déjà un enfant à la crèche sont examinées prioritairement.

Pour le reste, des parents ouverts, curieux et motivés sont une bonne garantie d'intégration dans l'association ! A candidature égale, nous mettons en place un tirage au sort qui nous garantit une équité dans la sélection.

QUE METTRE DANS VOTRE « LETTRE DE MOTIVATION » ?

Dans votre lettre, précisez la date de naissance de l'enfant (ou date prévue), son sexe (si déjà connu). L'âge et le sexe sont en effet un critère déterminant pour le recrutement, car cela permettra à la crèche de former des groupes mixtes et d'âges cohérents.

Précisez également les raisons qui vous poussent à demander une place en crèche parentale (nous vous recommandons de parcourir le guide présent, pour être sûrs que ce mode de garde vous correspond et que l'engagement demandé est compatible avec votre quotidien).

D'autres informations peuvent nous être utiles : mode de garde adopté précédemment (si l'enfant n'est pas un nouveau-né), professions des parents, engagement associatif...

COMBIEN ÇA COÛTE ?

La participation des familles est calculée selon le barème de la CAF. Le coût est comparable à celui d'une crèche municipale classique.

La participation demandée aux familles est forfaitaire et couvre la prise en charge de l'enfant pendant son temps de présence dans la structure, y compris les repas principaux et les soins d'hygiène, dont les couches.

En cas de changement de situation familiale et changement professionnel, il incombe aux familles de signaler leur nouvelle situation à la CAF afin de réactualiser les ressources. Le nouveau tarif est appliqué le 1er jour du mois suivant sans rétroactivité.

Les enfants réguliers sont facturés en début de mois pour le mois écoulé. La cotisation est demandée à chaque famille au mois d'octobre pour l'année scolaire.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Une journée portes ouvertes aura lieu au mois de mars, un samedi matin.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est préférable de venir aux portes ouvertes pour tous les parents souhaitant demander une place pour leur enfant.

Pour celles et ceux qui sont passés nous rencontrer, n'hésitez pas à le mentionner dans votre lettre de motivation et pour celles et ceux qui ont déjà transmis leur lettre avant la journée portes ouvertes, n'oubliez pas de nous le signifier lors de votre venue !





Une journée à la crèche parentale des Lilas

JOURNEE TYPE A RIBAMBELLE



L'ACCUEIL DU MATIN

Une professionnelle et un parent sont présents dès 8h30. Les autres professionnelles arrivent de manière échelonnée durant la matinée. Une professionnelle se rend alors disponible pour la transmission du matin dans le but d'échanger avec le parent et d'accompagner l'enfant lors de la séparation. Le parent peut prendre le temps de verbaliser à l'enfant qu'il va bientôt partir. Le matin, les trois sections sont regroupées jusqu'à 9h30. Le temps d'accueil prend fin à 10 h.



LE TEMPS DES ACTIVITÉS

À Ribambelle, l'enfant est le principal acteur de son développement. Les jeux sont mis à sa disposition grâce à l'aménagement de l'espace qui a été pensé par l'équipe professionnelle (espace bibliothèque, espace dinette, espace motricité, espace jeux, etc.). L'enfant peut décider d'aller vers ce dont il a besoin à un moment précis. Un temps de « jeu libre » est donc proposé aux enfants.

Des « jeux de table » (dessin, pâte à modeler, transvasement, motricité fine, etc.) sont également à disposition à la demande, sous la surveillance d'une professionnelle ou d'un parent.



LE REPAS

À partir de 11h30, les enfants sont invités à rejoindre les tables, à se laver les mains et à enfiler leurs bavoirs avec élastiques.

Le repas a une place importante dans le projet pédagogique. Il est préparé par une cuisinière sur place, la nourriture est la plupart du temps biologique et raisonnée. L'autonomie et le respect des goûts de chacun sont des valeurs prioritaires mises en application par l'équipe lors de ce moment de convivialité et d'échange.

Chez les grands, les enfants débarrassent eux-mêmes leurs assiettes à la fin du repas et ils se nettoient les mains et la bouche à l'aide d'un gant de toilette. Chez les moyens-petits, l'apprentissage du "savoir manger seul" débute tôt et est accompagné par les professionnelles.



LA SIESTE

Chez les bébés et les petits moyens, les professionnelles couchent les enfants en fonction de leur besoin et à n'importe quel moment de la journée. De plus, nous ne réveillons pas un enfant qui dort. Chez les moyens-grands, les enfants sont amenés à la sieste par groupe à partir de 12h30. Ce sont les professionnelles qui accompagnent les enfants.

Dans les deux dortoirs, chaque enfant a son lit, toujours à la même place, avec sa gigoteuse/couverture et tout ce qui peut l'aider à trouver le sommeil (tétine, doudou, etc.). Durant la sieste, les professionnelles s'installent avec les enfants pour les accompagner vers le sommeil. Les enfants se lèvent ensuite petit à petit selon leur temps de sieste, tous les enfants sont installés sur des lits au sol.



LE GOÛTER ET LA FIN D'APRÈS-MIDI

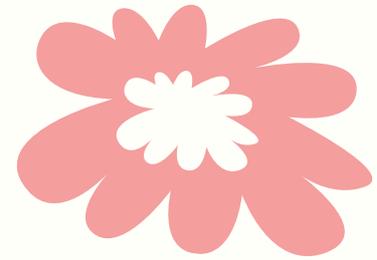
À partir de 15h30, commencent les goûters. Le déroulement est le même que celui du déjeuner. À l'issue du goûter, les enfants bénéficient à nouveau d'un temps de jeu libre. Lorsqu'il fait beau, ils peuvent descendre dans la cour pour profiter de l'espace extérieur.

Les parents peuvent venir chercher leur enfant à partir de 16h et ce jusqu'à 18h15. La professionnelle effectue la transmission du soir au parent venu chercher son enfant. C'est un moment d'échange privilégié entre le parent, l'enfant et la professionnelle qui permet de raconter la journée de l'enfant.

Lorsqu'un enfant fête son anniversaire, c'est au goûter qu'est partagé le gâteau, après qu'il ait soufflé sa ou ses bougie.s.

ABCD . . .

de la crèche Ribambelle



Arrivée du matin

Tous les jours, les enfants sont accueillis par les professionnelles entre 8h30 et 10h. Ce temps d'accueil est essentiel pour bien commencer la journée. Selon les cas, les parents prennent le temps nécessaire pour que cette transition entre la maison et la crèche se passe au mieux et pour que l'enfant trouve ses marques. Avant de partir, il est essentiel que le parent signifie clairement son départ à l'enfant et à la professionnelle présente. Prenez le temps nécessaire à cet au-revoir, il est important pour la sécurité affective de votre enfant.

Tous les matins, le parent qui emmène l'enfant à la crèche remplit le cahier de liaison pour transmettre aux professionnelles toutes les informations utiles concernant l'enfant et indiquer l'heure prévue de départ.

Les arrivées se font de 8h30 à 10h. Dans l'entrée, un petit casier, un porte-manteau, une case à chaussures est dédié à votre enfant. Vous pourrez y déposer ses affaires. Vous accompagnez votre enfant à l'espace lavabo afin qu'il se lave les mains avant de rejoindre les autres enfants à l'étage.

Pour la sécurité et le confort de chacun, les enfants entrent en chausson ou pied nus dans les salles de vie. Et pour les adultes, vous aurez la grande joie de porter des sur-chaussures ou de vous retrouver en chaussettes.

En arrivant dans la salle de vie, ce sera le temps de transmissions : Les transmissions sont des échanges entre le parent, la professionnelle et l'enfant. Les informations échangées concernent tout ce qui vous semble essentiel au bien-être de votre enfant. Son sommeil, son appétit, son humeur, des anecdotes sur sa matinée,... vous pourrez communiquer sur tous les sujets.



Activités

Dans ses temps de jeux, l'enfant doit bénéficier d'une indépendance d'action. L'adulte veille à ne pas trop intervenir et à ne pas être envahissant, pour ne pas interrompre l'enfant dans ses expériences et ne pas détourner son attention. Il est là pour permettre à l'enfant d'aller jusqu'au bout de son exploration, en protégeant sa tranquillité, en préservant le calme.

Nous mettons à disposition des enfants des jeux de table qui sont destinés à des jeux individuels (jeux d'encastrement, pâte à modeler, gommettes, sable magique,...). Au sein de la collectivité, on donne ainsi à l'enfant la possibilité et le « droit » de jouer seul, sans avoir à « partager ».

Dans la cour de la crèche, d'autres jeux sont possibles : bac à sable, toboggan, jeux de ballons, jeux à bascules, trottinettes, draisiennes, tricycles, poussettes et autres engins à roulettes etc.

De manière plus ponctuelle, environ une fois par semaine, des activités avec des intervenants extérieurs sont proposées, notamment l'éveil corporel et l'éveil musical.



Adaptation (période d')

La période d'adaptation permet une entrée progressive dans la crèche pour l'enfant et ses parents. Cette période est un temps de rencontre. À la fois rencontre entre l'équipe professionnelle et la famille, pour faire connaissance, et rencontre avec le lieu (l'espace de la crèche, le groupe d'enfants...).

À la crèche, la période d'adaptation se déroule sur 15 jours. La famille sera accueillie tout ce temps par la même professionnelle qui sera la référente de l'enfant et sera faite par papa et/ou maman. Les premiers jours le parent reste présent auprès de son enfant. Au fur et à mesure des jours qui passent, le parent va s'absenter, d'abord sur des temps très courts, puis sur des temps de plus en plus longs. L'adaptation se fait de manière très progressive, pour accompagner l'enfant et les parents dans la séparation, et leur laisser le temps de trouver leurs repères à la crèche.

Durant la première semaine, un parent vient quelques heures par jour avec son enfant, pour découvrir les lieux, faire connaissance avec les professionnelles et les autres enfants. Pendant la seconde semaine, les parents s'absentent progressivement : pour une heure, pour une demi-journée, etc. Et les enfants passent de plus en plus de temps à la crèche (prise d'un repas seul, puis une première sieste, etc.) jusqu'à passer une journée complète. Pour certains enfants, ces deux semaines ne seront peut-être pas suffisantes. Le planning peut être adapté en accord avec les professionnelles.



Alimentation

À la crèche, tout ou presque est cuisiné « maison ». Notre cuisinière accorde un soin particulier à la qualité et à la diversité de ses ingrédients, qu'elle choisit de préférence non transformés, locaux, de saison. Elle est également attentive aux enfants et à leurs réactions face aux repas proposés. Les préparations sont adaptées à l'âge des enfants (mixées pour les plus petits) et aux différents régimes alimentaires voulus par leurs parents ou imposés par des allergies. Une attention particulière est accordée à l'éveil du goût. Ce ne sont pas seulement les saveurs et les odeurs que l'enfant découvre dans son assiette, mais aussi les couleurs, les textures, les températures. Au contact des aliments, tous ses sens sont en éveil. Grâce au développement de la motricité fine de la main, il saura bientôt manipuler les couverts et manger tout seul. Plus l'enfant grandit, plus le repas devient un moment de sociabilisation.

Nous nous fournissons à la biocoop (épicerie, fruits, légumes), à la boucherie des Jumeaux et à la poissonnerie sur le marché. Voir aussi : Repas



Ateliers artistiques avec intervenant.e.s extérieurs

Atelier Contes avec Clément – des séances toutes les 2 semaines sont organisées tout au long de l'année + Atelier éveil corporel avec Géraldine – session de 9 séances hebdomadaires + Atelier éveil musical avec Julie – session de 9 séances hebdomadaires. Chaque atelier se fait en 2 temps, les intervenant.e .s visitent d'abord les petits/moyens à l'étage puis le groupe des grands au RDC.

En fonction des envies et propositions des parents (et du budget disponible), d'autres interventions peuvent être envisagées.



Autonomie

En protégeant l'activité autonome, on permet à l'enfant de se concentrer sur ce qu'il fait et on encourage cette volonté de faire seul. Encouragé et soutenu par l'adulte, par son regard et par ses mots, l'enfant prend confiance en lui. Cette confiance en soi-même participe largement à la construction de l'autonomie.



Blessures

Les enfants apprennent en bougeant, en courant, en expérimentant de nouvelles choses et parfois ils se blessent, malgré toute la vigilance des adultes présents. Les relations entre les enfants peuvent aussi être source de blessures : griffures, morsures,...

A chaque fois que votre enfant se fera mal, il sera entendu dans sa douleur et soigné. Si la blessure est importante nous vous appelons pour vous informer. Si la blessure est légère, nous vous le signalons le soir lors des transmissions.



Brocante

Chaque année, en mai-juin, la crèche organise un vide-grenier sur le parvis du parc Lucie Aubrac aux Lilas, plus d'une centaine d'exposants s'y inscrivent. Ce rendez-vous est très attendu par les habitant.e.s. Deux familles sont chargées de la mise en place par le biais de leur tâche et le jour J, toutes les familles donnent de leur temps (créneau de quelques heures) pour assurer la mise en place, tenue de la buvette et rangement en fin de journée. C'est un grand rendez-vous !



Changes et Soins

Seules les professionnelles s'occupent des soins des enfants (sauf pour votre propre enfant si vous êtes présent.e). Le change est un moment privilégié avec l'enfant. C'est aussi un moment intime qu'il faut respecter, la salle de change n'est pas accessible lorsqu'elle est utilisée par un enfant. La professionnelle verbalise toutes ses actions pour permettre à l'enfant d'anticiper ce qui va se passer.

Les enfants plus grands sont également accompagnés aux toilettes s'ils le souhaitent, pour favoriser leur acquisition de la propreté. Tous les enfants peuvent recevoir des soins en accord avec les parents (lavage de nez par exemple).

Les couches sont fournies par la crèche (marque Bambo), ainsi que les produits de soin (eau + savon hypoallergénique adapté à la peau des enfants + pâte à l'eau Eryplast en cas de rougeur), si vous en utilisez d'autres, nous vous demanderons de bien vouloir les fournir et les déposer dans le casier de votre enfant en salle de change.



Clés

Chaque famille dispose d'un jeu de clés de la crèche, ainsi l'accès à la crèche lui sera facilité pour effectuer ses tâches du week-end mais aussi pour profiter des espaces hors du temps d'ouverture si elle le souhaite.

Nous comptons sur votre vigilance pour que les espaces soient remis en l'état avant la réouverture de la crèche en mode « ni vu, ni connu ». Des petits événements tel que les anniversaires des enfants peuvent être organisés hors des temps d'ouverture avec quelques invités extérieurs, il ne s'agit en aucun cas d'une privatisation puisque les autres familles peuvent accéder au lieu en même temps et profiter du moment. Il est d'usage de prévenir le collectif via le whatsapp des familles.



Collectivité

La vie en collectivité implique nécessairement la mise en place et le respect de règles. Elles permettent au groupe de vivre harmonieusement dans le respect de chacun. La socialisation pour le jeune enfant c'est aussi l'apprentissage de ces règles de vie collective. Il va se confronter à des règles, des limites et des interdits, qu'il va intégrer petit à petit. Elles vont permettre à l'enfant de repérer ce qui est admis ou non dans la société, et à trouver des modes de relation à l'autre qui sont socialement acceptables.

Dans cet apprentissage des règles, il est important que l'enfant fasse l'expérience de leur universalité. C'est aux adultes, parents comme professionnels, de préserver une cohérence autour des règles de la crèche, afin que l'enfant évolue dans un cadre stable.



Communication

Pour bien comprendre chaque enfant, les professionnels et les parents communiquent en permanence : sur son humeur, son état, ses acquisitions (le sommeil, le langage, la propreté, l'alimentation...). Le but est de respecter l'enfant dans sa différence, sa singularité.

Les transmissions, les permanences, les réunions de fonctionnement, sont autant de temps d'échanges et de communication.

L'étroite collaboration entre parents et professionnels (notamment la responsable technique) est nécessaire pour assurer une gestion globale saine et cohérente. C'est par la communication parent-pro que passe l'équilibre des relations et que la qualité de l'accueil est renforcée. Les adultes doivent être capables de prendre du recul afin de maintenir une certaine sérénité... pour le bien-être des enfants.

Toutes les informations que les parents partagent avec l'équipe vont permettre aux professionnelles de s'adapter, et parfois d'anticiper les besoins de l'enfant, pour l'intégrer le plus sereinement possible au sein de la collectivité.



Compost

Les déchets alimentaires végétaux fournissent le compost dans le jardin de la crèche, les familles sont responsables de son bon fonctionnement. Un épandage est prévu chaque année en hiver lors d'un temps de crèche ou d'une fête du collectif.

Si elles le souhaitent, les familles peuvent déposer leurs déchets végétaux (en étant vigilantes aux règles établies) dans le compost de la crèche, le matériel sera mis à disposition sur demande au bureau.



Crèche verte

Chaque année, en mai-juin, les enfants du groupe des grands partent 2 journées et 1 nuit dans une ferme en Ile-de-France avec une partie des professionnelles. Cela permet de sacraliser la fin de la crèche pour le départ à l'école. C'est un moment très attendu par les enfants.



Départ et retrouvailles

Lorsque vous arrivez, prenez le temps qu'il vous faut pour observer votre enfant qui joue. Signalez-lui votre présence et laissez-le/la venir à vous.

Il/elle sera peut-être ravi.e de vous voir, ou peut-être pas. Il vient de passer sa journée à jouer, dans l'univers particulier de la crèche. Le départ de la crèche est pour votre enfant une séparation. Il quitte le monde de l'accueil collectif pour retourner dans celui de sa famille.

Laissez-vous le temps de vivre ces instants et de faire à votre rythme, et au rythme de votre enfant. Pour cela, nous vous demandons de venir au plus tard à 18h15. La crèche ferme ses portes à 18h30.

L'enfant est remis aux parents ou à une personne préalablement mandatée. Vous pourrez indiquer le nom des personnes de confiance sur le document remis à cet effet à la rentrée ou bien le jour même par mail directement à la référente technique ou sur le cahier de transmission. La personne chargée de récupérer votre enfant devra se présenter avec une pièce d'identité avec photo.



Différences

Si la crèche est un lieu d'accueil collectif, qui permet aux jeunes enfants d'appréhender la vie en société, nous tenons à ce que chacun des enfants y trouve sa place en tant qu'individu à part entière, et à ce que chacun soit respecté et reconnu dans ses besoins individuels. Cela est important pour que l'enfant soit mis en confiance et non stigmatisé. Il peut ainsi progresser à son rythme, et vivre ses expériences.

Par ailleurs, chaque famille est différente par sa culture, ses origines, sa sensibilité, son cadre familial et son vécu. Cette différence est une force et un enrichissement constant pour chacun, enfants, parents et professionnels. C'est pour cela que chaque parent peut intervenir de manière directe ou indirecte dans le quotidien de l'enfant: en proposant une activité, l'intervention d'une personne extérieure, une sortie... Chaque proposition sera évaluée systématiquement par l'équipe pédagogique et par le collectif des parents.



Doudous, tétines,...

Les doudous, tétines et autres objets nécessaires au confort et à la sécurité affective de votre enfant sont les bienvenus à la crèche. Les doudous et tétines sont à disposition des enfants. Lors d'activités salissantes (peinture, repas,...), ils seront posés en évidence, à la vue de votre enfant si cela lui convient.



Engagement des parents

Cet engagement fort et obligatoire repose sur un travail bénévole important de la part des parents. Il permet de s'investir quotidiennement dans l'éducation de son enfant, d'échanger avec les professionnelles et les autres parents. Sans cette participation, la crèche ne peut fonctionner.



Émotions

À Ribambelle, l'adulte est là pour accompagner l'enfant et surtout le laisser faire. L'adulte doit faire confiance à l'enfant et respecter toujours son individualité : ne pas forcer, recueillir ses émotions sans les nier. Les professionnels vont aider les parents et les enfants à mettre des mots sur les émotions et à apporter leur regard de professionnel de la petite enfance, pour proposer des interprétations et des alternatives, si c'est nécessaire.



Extérieur

La crèche bénéficie d'une jolie cour ombragée et d'un jardin agréable. Les enfants des groupes moyen et grand sortent quotidiennement, une à deux fois, en toute saison. Aux beaux jours, les bébés ont des sorties plus régulières.



Fêtes et convivialité

La vie de la crèche est ponctuée de journées festives tout au long de l'année.

Des rencontres sont organisées en dehors du temps de la crèche, parfois selon le calendrier des fêtes prévu en début d'année, parfois en dernière minute et de manière impromptue.

On peut citer la fête de rentrée, la galette des rois, la fête du Printemps, la fête de l'été en fin d'année mais aussi la soirée sans enfants, les goûters, barbecues et déjeuners dans la cour. Ces temps forts pendant lesquels chacun contribue à sa façon, permettent de tisser des liens et de construire une histoire commune entre enfants, parents et professionnelles. Lors de certaines fêtes, les anciens de la crèche sont parfois conviés. Ribambelle, c'est une grande famille !



Instances de décision : CA & AG

Une fois toutes les 6 semaines, les parents se retrouvent en CA ou Assemblée Générale. Il s'agit d'une réunion lors de laquelle les décisions concernant la vie de la crèche sont prises. Elle a lieu le jeudi soir de 20h30 et peut se terminer tardivement (parfois minuit). Elle nécessite la présence d'un parent par famille. Le calendrier des réunions est partagé aux familles en début d'année.

En complément, les 6 membres du bureau (président.e, vice-président.e RH, trésorier.e, secrétaire, personne en charge de la gestion des salariées, personne en charge des financements et subventions) ainsi que la responsable Technique et l'autre EJE, se réunissent, la semaine avant chaque CA/AG, pour s'assurer du bon fonctionnement de la crèche et préparer les sujets abordés lors du prochain CA/AG.



Jeu libre

Parmi les jeux proposés aux enfants se trouvent des jeux libres. Leurs éléments peuvent être combinés de différentes façons. Seul ou à plusieurs, l'enfant peut ainsi laisser libre cours à son imagination, être acteur de son propre développement.

Les enfants ont un libre accès à un ensemble de livres et de jeux (de motricité, de construction, d'imagination, d'imitation), disposés à leur hauteur, afin de favoriser le jeu libre par lequel ils font l'expérience de l'autonomie et de la socialisation. Certaines activités sont réalisées en petits groupes, à la demande des enfants ou suivant la proposition d'un adulte : pâte à modeler, peinture, perles à enfiler, parcours psychomoteurs, jeux d'eau en été...



Journée pédagogique

La crèche n'accueille pas d'enfants ces jours-là. Il y en a 3 par an, les dates sont communiquées en début d'année à l'ensemble des familles. Ces journées sont des temps de travail en groupe pour les professionnelles.



Local poussettes

vous pouvez entreposer votre poussette dans le cabanon situé à gauche dans la cour, derrière la barrière. Nous vous demandons de bien refermer le portillon derrière vous pour bloquer l'accès aux enfants qui joueraient dans la cour et se substituerait au regard des professionnelles.

La porte coulissante doit être refermée également pour éviter les intrusions d'animaux et les pipis de chat tenaces dans vos poussettes.

Dans ce local, sont également stockées des caisses de vêtements pour enfants. Vous pouvez en déposer et/ou vous servir selon vos besoins.



Observation

À la crèche, l'adulte est souvent assis au sol, à hauteur des enfants, en posture d'observation et se répartissent dans tous les espaces de la crèche. Cette attitude posée apporte une contenance et permet de sécuriser le groupe.

Pour apprendre à connaître chaque enfant, les professionnels affinent tous les jours leurs observations, en collaboration avec les parents.



Maladie et médicaments

La vie à la crèche c'est aussi la découverte des microbes.

Lorsque vous arrivez le matin, n'hésitez pas à signaler si votre enfant est malade, s'il a de la fièvre, si vous lui avez donné un médicament et lequel.

Si vos enfants sont malades mais tolèrent correctement la fièvre, les enfants pourront être accueillis si leur température ne dépasse pas 38,5°C. Les maladies courantes ne sont pas un motif d'éviction tant que votre enfant reste en forme et qu'il se comporte normalement.

Vous serez prévenus si votre enfant présente des symptômes tels que : fièvre, diarrhées et/ou vomissements répétés, ainsi que toute altération de l'état général de votre enfant. En cas de forte fièvre, l'équipe vous appelle pour vous prévenir et administrer du paracétamol selon le protocole en vigueur quand la fièvre est supérieure à 38,5°C. Si votre enfant supporte mal la fièvre ou que celle-ci continue de monter malgré le doliprane, l'équipe vous téléphone pour venir récupérer votre enfant.

Aucun médicament ne peut être donné sans ordonnance. Si votre enfant suit un traitement médical, il faudra ramener un flacon neuf avec ordonnance médicale indiquant la posologie et le poids de l'enfant.



Motricité libre

À la crèche, le projet pédagogique se base sur la notion de « motricité libre ».

En exerçant librement ses capacités motrices et sensorielles, l'enfant découvre son corps. C'est en agissant et en expérimentant lui-même les situations que l'enfant découvre ses capacités et fait connaissance avec le monde extérieur. Cette liberté motrice permet à chaque enfant de se développer à son rythme. Car, si tous les enfants passent par les mêmes stades de développement, leur rythme est différent. En s'exerçant à son rythme, l'enfant apprend à maîtriser ses nouvelles acquisitions et ses nouvelles postures, il cherche et trouve son équilibre, il acquiert une bonne qualité de mouvement et affine ses gestes...



Parentalité

Si c'est avant tout un mode de garde mis à la disposition des familles, la crèche a pour vocation d'être un lieu d'accompagnement de la parentalité et de l'épanouissement des enfants, dans un cadre quasi familial.

Partager leurs expériences avec d'autres parents, avec des professionnels, donne la possibilité aux parents de mieux se situer par rapport à leur propre enfant. La rencontre d'autres parents et de professionnels de la petite enfance, cotoyer des enfants qui ne sont pas les leurs, permet à certains parents de rompre leur isolement. À savoir que les parents ont l'appui et les conseils techniques des professionnels pour la surveillance des enfants, les goûters, les repas, les règles quotidiennes de vie.... Le lieu favorise les échanges et offre un soutien aux parents sur les questions de comportements, d'éducation, de développement, de santé et de bien-être de l'enfant.



Permanences

La permanence est pensée avant tout comme un moment privilégié entre le parent et son enfant au sein de la crèche. C'est l'occasion pour le parent de partager le cadre de vie quotidien de son enfant, d'observer ce qu'il y fait ainsi que ses interactions avec les autres enfants et adultes. De fait il passe un temps avec l'ensemble du groupe et participe aux activités avec les enfants.

Le parent de permanence est là avant tout pour son enfant. C'est lui qui le nourrit, le change. Les soins et repas des autres enfants restent menés par les professionnelles.

Sur ce temps de permanence, des tâches matérielles lui sont allouées : lancement de machine à laver le linge, pliage et rangement de linge, aide au repas, tâche ménagère hebdomadaire, nettoyage du sol après repas, poubelles... La prise en charge de ces aspects logistiques permet de libérer du temps que les professionnelles mettent à profit pour les enfants, elle est indispensable pour le bon fonctionnement organisationnel de la crèche. Chaque famille assure un créneau de 4h de permanence par semaine, de 8h30 à 12h30 ou de 14h00/14h30 à 14h30/18h30. Le planning des permanences est défini pour l'année avant la rentrée et doit être respecté. Chaque famille doit formuler 3 vœux (pour garder une certaine équité entre les familles et une meilleure répartition, les 3 vœux ne peuvent être émis sur une même journée)

En cas d'absence prévue, le parent doit anticiper son remplacement en échangeant sa garde avec un autre parent via le whatsapp des familles. Il rendra la garde au parent remplaçant ultérieurement. En cas d'imprévu de dernière minute, le parent devra impérativement en informer les professionnelles et les autres parents pour tenter de se faire remplacer. Lors des vacances scolaires, une organisation assouplie des permanences pouvait être mise en place par la Responsable technique si votre enfant n'est pas présent à la crèche.



Photos

Lors de l'entrée à la crèche de votre enfant, plusieurs photos de votre enfant et de votre famille sont demandées. Les photos des enfants ont pour but de personnaliser les casiers, porte-manteaux, etc. de chaque enfant. Les photos de famille (papier et numérique) permettent d'ajouter de la convivialité



Référente

Parmi les repères mis en place pour l'enfant, une professionnelle est désignée pour être sa référente. Elle va aider l'enfant et ses parents à s'intégrer dans la crèche et devenir un « repère » pour eux. Cette relation avec un adulte référent va permettre à l'enfant de se sentir en sécurité et de profiter sereinement de la crèche. Lors de l'adaptation, la référente recueille auprès des parents des renseignements permettant de bien connaître l'enfant ; ses habitudes, ses besoins, son rythme de sommeil...

La référente répond à l'idée selon laquelle l'enfant a d'abord besoin de s'attacher pour pouvoir se séparer. Tout comme il va créer une relation d'attachement avec ses parents dès sa naissance, il va avoir besoin de créer dans la crèche une relation privilégiée avec un adulte référent. Il recherche la sécurité affective à travers ce lien privilégié avec un adulte qui va s'occuper de lui, et qui va pouvoir prendre le relais de ses parents, sans pour autant se substituer à eux. Et, en s'appuyant sur ce lien privilégié, l'enfant va pouvoir progressivement s'éloigner de cet adulte et partir « découvrir le monde environnant ».

Afin d'assurer une continuité des soins et de l'accueil, la référente est la personne qui fera l'adaptation et qui prendra en charge l'enfant de manière prioritaire dans les actes de la vie quotidienne, elle lui donnera ses repas, effectuera les soins et l'accompagnera au sommeil.



Relais parents

Parfois, certains soirs, la professionnelle se retrouve seule si le parent de permanence doit quitter la crèche plus tôt que la fermeture (notamment en cas de réunion de l'équipe de professionnelles). Dans ces cas exceptionnels, nous déclenchons un relais parents afin que la professionnelle ne reste pas seule avec les enfants restants.

Chaque parent arrivant pour récupérer son enfant, ne pourra quitter la crèche seulement lorsqu'un autre parent venant lui aussi récupérer son enfant, prendra sa place. La plupart du temps, c'est l'affaire de quelques minutes entre chaque relais, rien de trop impactant.



Repas

Les déjeuners et goûters sont préparés chaque matin à la crèche par notre cuisinière.

Le lait et les biberons ne sont pas fournis. La boîte de lait doit être obligatoirement neuve et sera rendue 1 mois après son ouverture s'il reste du lait. Nous acceptons le lait « maternel », sous condition d'étiquetage (nom de l'enfant, date et heure de l'extraction du lait) et de transport dans un sac isotherme accompagné de pain de glace. Ensuite, soit vous l'apportez au jour le jour en quantité suffisante, soit vous en apportez d'avance et il sera congelé à la crèche. Vous pouvez aussi faire les deux bien sûr. L'allaitement maternel direct est possible lorsque la mère est présente à la crèche.

Le bébé prend son biberon et son repas sur les genoux de l'adulte. L'enfant sera installé à table lorsqu'il sera en capacité de s'asseoir sur une chaise. Le repas se met en place en fonction des informations transmises par le parent autour des habitudes de l'enfant à la maison. Au moment de la diversification alimentaire, c'est d'abord à la maison que les nouveaux aliments, ou les nouvelles textures seront introduits. Puis l'enfant pourra poursuivre cette diversification à la crèche. Chez les moyens, le repas devient progressivement un moment collectif. Lorsqu'il est en capacité de manger seul et de faire la place à un autre enfant avec lui à table, l'enfant ne mangera plus seul mais avec d'autre(s) enfant(s) du groupe.

Le repas est proposé aux enfants sous forme de plateau. Sur celui-ci, l'enfant pourra trouver son entrée, son plat, son laitage et son fruit. Il pourra ainsi décider par quelle catégorie d'aliments il veut commencer, ou bien retourner sur certaines catégories durant le repas. Chaque enfant est invité à goûter les aliments, sans jamais être forcé. Les enfants seront accompagnés à manger seul.

Si votre enfant a une allergie alimentaire, une intolérance, il est important de nous en informer.

Le petit déjeuner et le biberon du matin seront donnés à la maison par les parents.



Retard et absence

Si vous êtes en retard appelez nous rapidement.

De même si votre enfant ne vient pas pendant quelques jours, prévenez-nous. Cela permettra aux professionnelles de s'organiser et peut-être à un autre enfant de venir à la crèche en accueil occasionnel. Les absences prévues doivent par ailleurs être indiquées dans le tableau des présences partagées par tous et en ligne afin que l'organisation de l'équipe de professionnelles soit simplifiée..



Réunions pédagogiques

3 réunions pédagogiques thématiques sont organisées au cours de l'année, en soirée (20h30-22h30). Un des 2 parents pour chaque famille, l'ensemble des professionnelles et la psychologue s'y retrouvent.

Ce sont des temps d'échange en réponse aux inquiétudes ou aux questionnements que peuvent manifester les parents. Des sujets tels que l'agressivité chez l'enfant, le sommeil, la propreté, la posture du parent durant les permanences peuvent être traités, les sujets sont ouverts et peuvent découler d'une suggestion d'un parent ou bien d'une professionnelle. Ces réunions permettent aux parents de partager leurs expériences et de recueillir les points de vue de professionnels de la petite enfance.



Sieste

Chaque enfant exprime son besoin de dormir différemment, les signes de fatigue sont multiples : l'enfant baille, se frotte les yeux, pleure, s'énerve. Ce sont des signaux que l'enfant adresse et l'équipe essaye d'être attentive en lui offrant la possibilité de se reposer au moment où il est prêt à le faire. Sur la base de ses observations, et des éléments transmis par les parents, les professionnelles ajustent leurs propositions selon le rythme de chacun. Les enfants sont accompagnés dans l'endormissement : dans le dortoir des petits, les professionnelles proposent le prolongement des moyens utilisés à la maison (bercement, tenir la main, chansons ou fredonnements,...). Dans le dortoir des moyens/grands, les enfants sont accompagnés par petits groupes et une professionnelle reste présente durant tout le temps de sieste collective.

Une gigoteuse de saison sera demandée pour le dortoir des petits. Les couettes et draps sont fournis par la crèche pour le dortoir des moyens/grands.



Sorties

Quelques sorties peuvent être organisées seulement si le nombre d'adultes le permet (1 adulte pour 2 enfants). Les parents sont force de proposition.

Des sorties au dojo (gymnase, boulevard de la liberté) sont proposées au groupe des grands toutes les semaines, les enfants peuvent courir dans une grande salle recouverte de tatami et jouer avec foulards, ballons et musique.



Tâches

Les parents participent au bon fonctionnement de la structure au sein des différentes tâches/commissions, selon leurs goûts et leurs compétences : Bricolage, Intendance, Nettoyage de la cour, Nettoyage des jouets, Fêtes et pédagogie, organisation de la brocante.

La répartition des tâches est évolutive selon les besoins de la crèche et se fait entre les familles qui ne font pas partie du bureau.

Chaque famille formule un choix prioritaire de 3 tâches et la répartition se fait en septembre puis en mars de chaque année par le/la secrétaire.



Transmission

Lors de ce temps d'accueil on effectue ce que l'on appelle « les transmissions ». Le parent raconte comment va son enfant, ce qui s'est passé depuis la veille ou pendant le week-end : Y a-t-il eu des événements particuliers ? A-t-il été malade ? A-t-il passé une bonne nuit ? De quelle humeur est-il ce matin ? Son appétit ? Qui vient le chercher ce soir ?... Ce sont autant d'éléments de connaissance de l'enfant qui vont aider l'équipe à comprendre et à déchiffrer les réactions de l'enfant, et à mieux l'accompagner tout au long de la journée.

De la même manière, le soir, lorsque le parent vient chercher son enfant, une professionnelle lui fait les transmissions en lui racontant la journée de l'enfant à la crèche. Cela permet là encore de faire du lien entre la maison et la crèche.

Un cahier de liaison permet d'inscrire les informations pour que la transmission puisse se faire auprès des autres professionnelles tout au long de la matinée et que vous puissiez avoir accès aux informations en fin de journée.



Vêtements

Les enfants qui sont accueillis à la crèche sont en pleine découverte de leurs mouvements. Même si certaines tenues sont très mignonnes, il faut être vigilant à ce qu'elles n'empêchent pas l'enfant de se mouvoir.

De plus, en collectivité, les enfants sont amenés à se salir, alors mettez leur des vêtements confortables et qui résistent à toutes leurs aventures.

Lors des journées pluvieuses, la crèche fournit des sur-pantalons imperméables mais n'oubliez pas la paire de bottes. Pour les journées d'été, la crèche prévoit la crème solaire, mais n'oubliez pas les chapeaux, casquettes et gourdes.

Un petit trousseau pour les accidents sera demandé en quantité suffisante et stocké dans le casier/boîte de la salle de change de votre enfant (tee-shirts/pulls, pantalons/shorts, bodys, culottes, chaussettes). Pensez à assurer la rotation (bonne taille et adaptée à la saison).



Week-end thématique (Grand ménage + bricolage)

Durant l'année, 2 week-ends sont dédiés au grand ménage et au bricolage. Toutes les familles y participent selon leurs compétences. Les plannings sont envoyés quelques semaines à l'avance en fonction des tâches à remplir.